RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GIP Compétences
Académie de Versailles
APPRENTISSAGE

CFA de l'académie de Versailles

BREVET DES MÉTIERS D'ART : BRODERIE

UFA Jules Verne - 2 Rue de la Constituante 78500 Sartrouville

OBJECTIFS

Quels que soient les procédés de réalisation (broderie à la main, sur machine guidée à la main ou sur machine automatisée), le titulaire du BMA de la broderie est un technicien praticien qualifié, capable de créer ou d'adapter un modèle dans le respect de l'esthétique, de la qualité et des techniques spécifiques à l'art de la broderie. Il analyse le projet à partir des différents documents du cahier des charges (dessins, fiches de fabrication…), la faisabilité esthétique, technique, les délais, les coûts et élabore la fiche de travail résultant du cahier des charges.
Il définit la réalisation sur le plan esthétique et technique (définit les fonctions du produit, propose et compare plusieurs solutions, établit ou rédige tous les documents nécessaires à la visualisation de l'ouvrage et à sa réalisation.
Il détermine les exigences de qualité (esthétique, historique et technique, des matières premières, des métiers, des machines, des outils et de l'outillage) et le respect des règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.
Il participe à l'élaboration du processus de réalisation : organise son travail, sélectionne les matières d'œuvre et détermine les moyens à utiliser (ordonnancement de la fabrication, postes de travail, machines…), les temps et les coûts.
Il prévoit l'approvisionnement des postes de travail, leur agencement et les opérations de maintenance.
Il contrôle le montage et le réglage des métiers, des machines, des outillages.
Il conduit les opérations de réalisation : dirige la fabrication, réalise manuellement ou automatiquement tous les travaux sur matériaux et matières de natures différentes.
Il assure la qualité esthétique et technique de la réalisation en respectant les délais et les coûts.
Il applique et fait appliquer les consignes de sécurité.
Il exécute les opérations de maintenance : assure ou fait assurer les opérations de maintenance de niveau 1 et 2, contrôle périodiquement l'état des matériels, des outillages et des matériaux et surveille leur utilisation et leur stockage, localise les organes à entretenir et les dysfonctionnements, veille à la remise en état des postes de travail, en cours et à la fin de la réalisation.
Il vérifie la conformité de la réalisation au cahier des charges : assure les contrôles de qualité à chacune des étapes en cours et en fin de réalisation, contrôle les métrages, les dimensions, les couleurs, effectue les modifications éventuelles.
Il vérifie la qualité des finitions : dirige et contrôle les réparations et les finitions.
Il dialogue avec les différents partenaires et coordonne le travail d'une équipe à laquelle il transmet des savoirs et des savoir-faire.
Enfin il remplit et archive les documents de suivi et de gestion.
Il doit, en outre, pouvoir contribuer à la modernisation des équipements et des procédures liées à l'introduction des outils informatisés, tenir compte des contraintes économiques et de celles liées à la qualité et à la productivité.

CONTENU

Compétences professionnelles :
- Analyse du cahier des charges
- Outils – outillages
- Maîtrise technique
- Matériaux
- Matériels
- Technologie
- Exploitation des systèmes informatiques
- Contrôle qualité
- Communication

Savoirs :
- Français
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Gestion Organisation
- Prévention santé environnement
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante 1

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 1350 h

DATES

Date de début : 02 septembre 2025

Date de fin : 28 août 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

Accessible après un CAP métiers d'art, d'un diplôme de niveau 4 ou plus, tout dépend du projet.
Formation équivalente à un baccalauréat (Niveau 4).

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
  Brevet des métiers d'art : broderie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Les débouchés se situent dans la haute couture, le prêt-à-porter, l'ameublement, les arts ménagers et les arts du spectacle (costumes de scène). Les diplômées débutent en tant que brodeuses échantillonneuses. Avec de l'expérience, elles peuvent devenir des collaboratrices directes des créateurs et diriger un atelier.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche RNCP 38714

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Artisanat d'art, art
- Production industrielle

CONTACT

M. Damien Buret-Dias
Mail : Damien.Buret-Dias@ac-versailles.fr
Tél : 01.61.04.13.00

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois
charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.